

Monsieur le Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne

75700 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

Nous vivons une grave crise de l'économie mondiale avec la menace d'une sévère récession. Cette crise globale du capitalisme relève d'un mal profond : la logique de concurrence qui s'appuie sur une recherche du profit à tout prix.

Il y a donc urgence à promouvoir des réformes de fond pour réorienter l'argent.

Dans ce contexte, toutes les collectivités territoriales font l'objet d'attaques sans précédent. L'évolution de la fiscalité locale et le projet de réforme des institutions en attestent.

Cependant, la question n'est pas la disparition de tel ou tel échelon territorial mais celle des moyens financiers des collectivités locales pour répondre aux besoins des habitants, au plus proche d'eux.

C'est pourquoi, je demande une modification du projet de loi finances pour 2009 avec en premier lieu la suppression du bouclier fiscal et en second lieu un nouveau contrat entre l'Etat et les collectivités locales intégrant :

- l'augmentation de la DGF,
- la compensation intégrale des charges liées aux compétences transférées (153 millions d'euros cumulés pour la Seine Maritime),
- une réforme de la Taxe Professionnelle prenant en compte les actifs financiers des entreprises dans sa base de calcul,
- des mesures permettant aux collectivités de bénéficier de prêts préférentiels,
- la compensation de tous les dégrèvements d'imposition décidés en loi de finances.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

- Nom

- Fonction

- Date

- Signature